



HAL
open science

**POLITIQUES URBAINES ET LEURS EFFETS
SOCIO-SPATIAUX SUR LES PRATIQUES ET LES
REPRESENTATIONS DES HABITANTS : LE CAS DU
QUARTIER DES 1276 LOGEMENTS A ANNABA
(ALGERIE)**

Anissa Boutemedjet

► **To cite this version:**

Anissa Boutemedjet. POLITIQUES URBAINES ET LEURS EFFETS SOCIO-SPATIAUX SUR LES PRATIQUES ET LES REPRESENTATIONS DES HABITANTS : LE CAS DU QUARTIER DES 1276 LOGEMENTS A ANNABA (ALGERIE). 2016. hal-01397062

HAL Id: hal-01397062

<https://hal.science/hal-01397062>

Submitted on 15 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POLITIQUES URBAINES ET LEURS EFFETS SOCIO-SPATIAUX SUR LES PRATIQUES ET LES REPRESENTATIONS DES HABITANTS : LE CAS DU QUARTIER DES 1276 LOGEMENTS A ANNABA (ALGERIE)

Anissa Boutemedjet

INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1970, la politique algérienne en matière d'urbanisation se comprenait principalement, dans l'emprunt des figures des politiques d'habitat social, bien répandue en France, à savoir les grands ensembles collectifs. Recoupant les symboles d'un bien-être social pour la catégorie des ouvriers, l'Algérie a choisi ce type d'habitat pour le rendre accessible au plus grand nombre et pour le distinguer, comme un avantage social des travailleurs. Mais, cette politique était mise en œuvre surtout pour absorber les flux migratoires qui saturaient les villes, comme à Annaba, où les migrations étaient une conséquence inévitable de la politique publique d'industrialisation de la ville en 1967. L'évolution extrêmement rapide et non maîtrisée des effets de cette politique, sur l'étalement urbain à l'ouest et au sud de la ville ravive et accentue les divisions de la ville. La reproduction des divisions de la ville est davantage accentuée par l'absence d'une « *vision globale du développement urbain de l'agglomération* » (Madani, 2002), induisant la multiplicité des ZHUN¹, comme instrument essentiel de la croissance urbaine. Ces ZHUN, grands ensembles de logements collectifs, conçues selon les disponibilités foncières et sans réelle articulation avec la ville existante ont donné lieu à « *des configurations urbaines éclatées* » (ibid.).

La cité des 1276 logements, communément appelée les *Allemands*² est le premier ensemble d'habitat social, qui a été construit dans la période de postindépendance. Il se situe dans la ZHUN de la Plaine Ouest. Dans notre réflexion, nous nous demandons quelles sont les conséquences des politiques urbaines au sein de ce quartier ? Des politiques qui ont conduit à construire de façon massive et rapide pour pallier à l'urgence en matière de logement.

¹Zone d'Habitat Urbain Nouvelle

² Cette appellation est liée à l'entreprise allemande qui a bâti cet ensemble d'habitat. En effet dans les années de postindépendance, l'Algérie faisait appel à des entreprises de construction étrangères comme l'Allemagne, la Hongrie, etc., pour édifier les logements sociaux.

1. LES CONDITIONS D'EMERGENCE DU QUARTIER DES ALLEMANDS

1.1- LES DYNAMIQUES URBAINES ENCLENCHEES PAR LE COMPLEXE SIDERURGIQUE ET LA POPULATION DES CADRES ET DES TECHNICIENS CIBLEE PAR LES ZHUN

Annaba-ouest et sud a toujours été liée aux activités industrielles et à la problématique de la ville et de son anti-modèle (depuis la période coloniale), c'est-à-dire aux regroupements des lieux et des quartiers accueillant les populations les moins favorisées, qui se déplacent à la ville pour y trouver un emploi. Par manque de moyens financiers, elles se localisent dans des baraques hors la ville ou bien dans de l'habitat précaire situé dans les quartiers de Pont-Blanc, la Colonne, Lauriers Roses, Didouche Mourad, *Jabenette Lihoud* (Cimetière des Juifs), Sidi Salem, Bou-Hamra, etc. La prolifération des baraquements et des bidonvilles était en 1983 de « 50 000 baraques pour toute la wilaya dont 30 000 pour la seul ville d'Annaba répartie en 17 bidonvilles »(Salhi, 2005). Ces chiffres sont également révélateurs du fort exode rural qui a accompagné ces campements. La réponse de l'Etat était la construction de 19 000 logements, mais la demande en matière de logement s'est accentuée par les démolitions de ces bidonvilles.

Les quartiers de la Plaine Ouest semblaient s'inscrire dans la politique de développement de la ville. Voulant entre autre, gérer le contournement d'une ségrégation sociospatiale, en accordant un logement social à toutes les catégories de la population (responsables, cadres, ouvriers...), l'Etat est vite dépassé par l'ampleur du phénomène migratoire, que même les politiques d'urbanisation des périphéries, tels que les ZHUN de Sidi-Amar, d'El-Bouni, n'ont pu épancher. La multiplication de ces actions urbaines d'ajustement, par rapport à la forte demande, se lit dans la vision étriquée, toujours guidée par cette tension d'accommodation, qui se traduit par cette politique d'habitat. Il en sort en effet, une extension de la ville par ce nouvel habitat avec des « [...] opérations isolées reproduites à plusieurs exemplaires, [qui] n'ont que peu de liens avec l'espace urbain ; leur cadre bâti est pauvre sur le plan architectural et incohérent sur le plan urbanistique » (Saïdi, Boukhemis, 2005). L'espace décliné ne se classe pas uniquement en corrélation avec le résultat visuel des pratiques qui s'y développent, comme une « spatialité des phénomènes sociaux » (Haegel, Levy, 1998), mais s'assimile en plus « comme une dimension significative du fonctionnement de la dynamique des sociétés » (ibid.). La Plaine Ouest se dissout, par conséquent, dans une représentation de la ville par son anti-ville.

Ce faisant, Annaba ne s'est pas contenté, par son étalement urbain à l'ouest et au sud, de tenter de résoudre les problèmes démographiques, dus à son attrait économique, en créant « le pire des mondes

possibles » (Davis, 2006), elle a donné ainsi une plus grande lisibilité à des territoires nouveaux de l'exclusion sociale. La Plaine Ouest est souvent ruminée dans une analyse de dysfonctionnement des groupes sociaux et de leur espace à travers un rapport divisionniste de l'unité de la ville. Ceci étant, nous nous plaçons dans cette aspiration de Galléty qui se concentre sur le fait que « *ce sont les hommes et leurs modes de vie qui font la ville, et non les modèles* » (2000). La cité des *Allemands* avec celle des « 600 logements³ » ont été les premières à émerger du sol de la Plaine Ouest. L'image de ces deux cités est souvent conjuguée en une seule. Les représentations qui l'investissent largement, sont celles qui l'énoncent comme ces non-valeurs sociales en acte, différées dans les pratiques urbaines des individus et des groupes. Cette zone a été, dès le début, un territoire qui a accueilli les couches populaires et les plus démunies. Depuis l'achèvement du complexe sidérurgique d'El-Hadjar (SNS⁴) et sa mise en marche en 1969, l'appel en matière de main d'œuvre qualifiées et moins qualifiées a atteint son plus fort taux à la moitié des années 1970.

Cette entreprise nationale a permis également la floraison de plusieurs autres entreprises qui ont un lien direct ou indirect avec ses activités, en plus de l'établissement de la société de phosphate et des engrais chimiques ASMIDALE, près de 150 autres entreprises ont vu le jour suite à cette politique d'industrialisation. Par ailleurs, avec le développement des emplois dans le tertiaire, la ville d'Annaba a connu une grande crise de logement en concomitance avec un fort exode rural. La Plaine Ouest est la partie de la ville d'Annaba qui a connu une grande prolifération de baraques. Avant la construction de cette ZHUN, les attestations d'autorisation de construction des baraques, délivrées par le service d'hygiène de l'APC (Assemblée Populaire de la Commune), étaient destinées aux demandeurs d'emploi, en plus des manœuvres, des ouvriers spécialisés ou non spécialisés. Ces attestations qui ne sont autres que des certificats de résidence, sont exigées pour trouver un emploi. Si la Plaine Ouest présentait ce lieu favorable à quelques-uns de ces rassemblements des constructions en tôle, ce choix n'était cependant pas dû au hasard. En effet, la commune délivrait les délimitations de nouveaux campements et, de ce fait, ces attestations de baraque, dans les terrains prévus prochainement à l'aménagement d'une nouvelle ZHUN.

En 1979, les premiers logements des immeubles de la cité des *Allemands* ont été octroyés, entre autres à ces différentes familles. L'identification de cette cité semble être marquée par l'absorption de ces populations et leur association aux campements des baraques, aux bidonvilles et aux quartiers sous-intégrés d'Annaba, où les couches socio-économiques inférieures médiatisent leur ascension pour le

³Deuxième cité d'habitat collectif construite juste après celle des 1276 logements (les *Allemands*) en 1980. Nous mettons entre guillemets cette toponymie car il nous semble que l'absence de dénomination officielle participe à l'anonymat de cet habitat.

⁴ Société Nationale de Sidérurgie

droit à la ville. Les représentations auxquelles renvoient l'image de ce quartier et celle de la Plaine Ouest ont de commun ce fond identitaire. L'amplitude de cette image trouve son écho dans l'opération de « dégourbisation » au niveau national en 1982 qui avait pour objectif la résorption des bidonvilles comme « *la phase cachée du marché du travail* » (Salhi, 2005). Cette opération, qui a pu supprimer près de 40 000 baraques en 1987, a coexisté, en effet, avec les opérations ponctuelles de construction de nouvelles cités dans la ZHUN, participant, de la sorte, à la diminution de la pression de la crise de logement.

Aussi, la politique d'« un toit pour tous » et les inondations des années 1980-1981 ont permis le relogement de ces catégories sociales inférieures et sinistrés dans l'habitat neuf de ces grands ensembles. La cité des *Allemands* a été fort probablement, la première à livrer et à traduire le rapport de ces nouveaux habitants à leur quartier par le biais de leurs pratiques dans les espaces publics résidentiels. Elle représente cette mixité des groupes sociaux et leur « *relation entre un certain type d'habitat et des modes spécifiques de comportement* » (Castells, 1972). Cette relation transparait dans ces pratiques de « *bifurcations biographiques* » (Levy, 1994) qui donnent à lire les « *mécanismes de reproduction héréditaire* » (ibid.,) de ces groupes et qui forment une substance matérialisée très concrète dans l'identité de ce lieu et par là même, un substrat élémentaire dans l'identification de son image dans la ville à travers les pratiques d'appropriation, de consommation des espaces publics et des espaces limitrophes au logement.

1.2- PRIORITE AU LOGEMENT AU DETRIMENT DES ESPACES PUBLICS ET DE L'INTEGRATION DES ALLEMANDS A LA VILLE

A priori le quartier nouveau des *Allemands* exprimait probablement, cette ambition politique, de rendre accessible un logement décent en ville. Cette concrétisation traduit non seulement « *un souci politique de réduire les inégalités d'accès à la ville* » (Semmoud, 1995), mais également, la volonté d'une mixité sociale permettant le partage des opportunités de l'urbain et d'une identité urbaine recouvrant l'idée de cohésion sociale. De ce fait, l'attribution des logements dans la Plaine Ouest, s'est faite selon la règle des quotas que l'Etat réserve aux entreprises publiques afin de loger en priorité le personnel de gestion et d'encadrement technique (cadres, techniciens et ouvriers spécialisés). Dans le même immeuble, on pouvait retrouver le directeur, le cadre (supérieur et moyen), l'employé et l'ouvrier. Cependant, face à la forte demande, les pratiques d'attribution ont manqué de transparence et ont vite dérivé vers des passe-droits, conjugués au clientélisme.

Par ailleurs, pour adhérer au mieux à l'idéologie égalitaire de la période socialiste, les politiques publiques mises en place ont permis de reloger les populations sinistrées des inondations de 1980-

1981, comme c'est aussi le cas des *Allemands* et de la cité des « 600 logements ». Cependant, dès le départ, les deux cités ont souffert du surpeuplement ; un même appartement abritait ou abrite toujours deux à trois ménages, et quelquefois sans liens familiaux entre eux. Ces familles proviennent des squats délabrés notamment des cités *Oued-Eddahab* et le quartier de *Jabenette Lihoud* (Cimetière des Juifs). Si la vision politique du « *grand mythe sociologique de l'intégration sociale par l'habitat collectif [...]* » (Safar-Zitoun, 2009) a permis pendant une petite période de tempérer la demande en matière de logement, elle a surtout induit une « *recristallisation des oppositions sociales les plus conflictuelles* » (Prenant, 1995). C'est souvent en termes de « *ségrégation [...] à l'intérieur de l'ensemble, entre immeubles* » (Semmoud, 1995) que se lit cette hétérogénéité sociale des populations. Ainsi, la Plaine Ouest, comme les autres ZHUN du pays, reflètent une histoire où l'image moderniste au départ a été édulcorée par des micros ségrégations et des problèmes de cohabitation, aggravée par l'absence des pouvoirs publics dans la gestion, l'équipement et l'aménagement de ces cités. Ces dernières sont un ensemble uniforme d'immeubles collectifs typiques de R+4/R+5, « parachutés » sur un grand terrain, reliés par un grand espace vide, sans équipements et sans aménagements extérieurs ; avec un réseau routier non achevé. Le manque en matière d'équipement et l'absence du moindre aménagement urbain, même celui d'un espace vert, au sein des *Allemands* obéissent à une conception décidée par le projet socialiste de la période postindépendance. Celui-ci, dans sa forme « un logement pour tous », a conçu l'identité nouvelle des individus, uniquement par l'accès au logement social et a occulté toute identification par les espaces publics résidentiels.

Cet habitat collectif, inscrit dans une trame orthogonale et situé face aux quartiers sous-intégrés et aux bidonvilles de l'époque coloniale (cité Auzas, Cimetière des Juifs, *Oued Eddhab*, etc.) était séparé de ces derniers par l'*Oued Forcha*. La route de la Pénétrante Ouest et le boulevard d'Afrique qui ont permis de mieux desservir le quartier, ont été réalisés bien après la livraison des immeubles (1979), à la fin des années 1990. Les tourbillons de sable mélangés aux déchets qui stagnaient et se cumulaient aux abords de cet *oued* étaient, pendant plus de deux décennies (1980 et 1990), la seule animation qui a marqué et construit l'imaginaire sociale à propos des *Allemands*. Par ailleurs, le manque de transports en commun, pendant cette même période, a longtemps, accentué cette mise en marge du quartier dans les représentations comme étant une zone désertique.

Cette forme urbaine était le moyen de planifier la ville, en accommodant des objectifs économiques (construire le plus grand nombre de logements au moindre coût), et sociaux (celui de loger la plus grande majorité de la population, pour une moyenne de 6 à 8 personnes -la taille moyenne d'un ménage algérien dans les années 1970 et 1980- par logement). Ce quartier qui rappelle, a priori, les

grands ensembles de la classe ouvrière française, était le territoire d'une nouvelle image sociale et spatiale à Annaba. Construit sur des terres agricoles marécageuses, il est le symbole de l'isolement, du vide en matière d'espaces publics, de *no man's land* où s'animent les vents de sables sous des chaleurs insoutenables, où aucun espace vert, aucun arbre n'est planté pour ombrager les parcours des habitants et des usagers. Il est également le lieu de multiples formes d'appropriation personnelles (des balcons construits en loggia ou en chambre, parcelles de terrains transformés en jardins privatifs à l'entrée des immeubles, ouvertures de porte et de fenêtres des murs des appartements du rez-de-chaussée à des fins commerciales illicites, encadrement de parcelles en bas des immeubles à l'aide de grillage bricolé et de cartons pour abriter des animaux de la ferme « poules, coqs, moutons, etc. ». Aussi, il est également le territoire d'un marché immobilier parallèle de revente des « pas de porte⁵ » et de spéculation.

2. Peuplement, abandon et stigmatisation

2.1- LES MICROS SEGREGATIONS, LIEES AUX POLITIQUES DE PEUPEMENT

Il était de coutume pour les politiques urbaines algériennes, dans les années 1980, de recourir au relogement des populations sinistrées suite à des catastrophes naturelles. Ce relogement était conçu comme une politique de régulation politique devant permettre la paix sociale et non comme une opération d'intégration sociale et urbaine. A l'instar d'autres opérations de relogement, celle qui s'est effectuée dans la nouvelle ZHUN de la Plaine Ouest était caractérisée par l'absence de toutes formes de concertation avec les bénéficiaires ce qui relevait de « [...] *la difficulté de l'administration algérienne à mettre en œuvre des programmes dont le montage repose sur la concertation et la négociation avec les populations bénéficiaires* » (Safar-Zitoun, Hafiane, 2003). Promettant un modernisme socialiste pour l'ensemble des algériens, en ce temps-là, les initiateurs de ces opérations de relogement à Annaba, n'ont fait que déplacer ces groupes sociaux, dans les nouveaux quartiers périphériques de la ville. Un processus est alors enclenché pour une urbanité à deux visages dans la ville et les nouvelles urbanisations périphériques.

Au début des années 1980, l'offre formelle d'un logement décent s'est engagée non pas dans une production « *de nouvelles marginalités urbaines* » (Bendraoua, Souiah, 2008), mais dans le renouvellement de ces mêmes marginalités. En effet, une grande partie des nouveaux habitants des cités de la ZHUN Plaine Ouest, sont la population la plus vulnérable de la ville d'Annaba. Ils résidaient dans les territoires ouest et sud les plus dépréciés à l'échelle de la ville. Les *Allemands* et la

⁵ Avant la cession du parc immobilier public en 1989, les locataires qui n'avaient pas le droit de vendre leur appartement, cédaient alors « le pas de porte » à d'autres locataires à des coûts élevés.

citée des « 600 logements » sont peuplées en grande partie⁶ par ces familles à qui l'Etat a infligé « ...les opérations de relogement par "paquet"... » (Safar-Zitoun, Hafiane, 2003), dans des conditions autoritaires et brutales. Ainsi, les deux cités sont devenues très vite après leur réalisation, l'incarnation de l'habitat de ces ménages « [qui] symbolise le saccage de la ville attribué à une population étrangère à Annaba, les Baranyas⁷... [dont les comportements] sont explicitement décrits comme incompatibles avec l'urbain et l'urbanité, portant ainsi atteinte à la qualité du cadre de vie » (Kerdoud⁸, 2005).

Les représentants des pouvoirs publics ont agi avec violence et agressivité lors des actions de relogement. Précipitamment, des groupes, des familles avec ou sans lien de voisinage, ont été déménagés et entassés à plusieurs ménages, dans un seul et unique appartement de trois ou quatre pièces. M. Safar-Zitoun et A. Hafiane (2003) ont évoqué cet épisode et relatent que « [...] les familles sont regroupées le même jour en un endroit précis fixés par les autorités qui se chargent d'amener les camions de déménagement [...]. Le remplissage des blocs de logements collectifs se réalise ainsi d'un seul coup, en une matinée, laissant peu de place à la négociation. » (p. 96).

Cette situation de cohabitation sensible et critique s'est maintenue pendant longtemps pour plusieurs familles qui n'avaient pas d'autres possibilités de logement. Ces foyers, d'origine très modeste et qui n'arrivaient pas à payer les loyers du logement acquis, ont encore moins de moyens de prétendre à une autre location. Le fait qu'ils ne disposent pas d'un acte de location constitue une difficulté à sous louer ou à vendre le « pas de porte » de façon informelle pour loger ailleurs. Cette « assignation à résidence » est la négation de leur droit à la mobilité résidentielle et à choisir, dans une certaine mesure, leur place dans la ville. Cette population de grande précarité est également maintenue dans un statut de ruralité, malgré l'ancienneté d'installation en ville des ménages, parfois sur plusieurs générations. Les autorités publiques exercent ainsi un contrôle absolu sur ces relogés, accentué par l'idée consensuelle qu'ils ont été les bénéficiaires privilégiés de logement.

Rappelant qu'en cette même période de 1981, l'Etat a accordé les moyens de cession et de transfert des Biens Vacants à des coûts bradés. D'immenses résidences et appartements de standing au nord d'Annaba ont été quasiment offerts par l'Etat, au vu du marché immobilier. Il y avait la volonté d'encourager les algériens à devenir propriétaire et à régler ainsi, le phénomène massif de non paiement des loyers. Le parallèle entre les deux politiques nous révèle en tout cas une réelle injustice. Si l'Etat, d'un côté, facilitait l'accès à la propriété à de nombreuses catégories sociales,

⁶ Surtout la cité des « 600 logements » qui est entièrement peuplée par les sinistrés de 1981

⁷ Littéralement, le mot en arabe signifie « les étrangers », mais ici il est mobilisé au sens rural du terme.

⁸ L'analyse de cet auteur concerne la cité des « 600 logements ».

d'un autre côté, la catégorie des plus fragiles que représentaient les habitants relogés des quartiers précaires, a été pour ainsi dire bâillonnée par une politique de distribution de logements sociaux qui les a amputé du droit d'être propriétaire ou, au moins, d'être clairement locataire légitime. Les pouvoirs publics ont déterminé de ce fait : « [...] *l'espace symbolique dans lequel se structurent les identités des acteurs qui l'habitent, dans une double confrontation : les uns avec les autres, dans l'histoire même de la cité et des antagonismes qui la fondent à l'intérieur d'elle-même ; ensemble vis-à-vis de l'extérieur, dans l'histoire des confrontations, parfois violentes, qui opposent la ville à l'étranger, mettant, ainsi, à l'épreuve le lien social constitutif de son identité* » (Lamizet, 2002). La logique de régulation sociale qui a prévalu dans ces opérations de relogement pour une véritable intégration des bénéficiaires a sans doute déstructuré les liens sociaux et les anciens rapports de voisinage, fragilisant davantage ces populations.

2.2- DIVERSITE ET REPRESENTATIONS DES HABITANTS

L'action publique de relogement a été effectuée dans la violence de l'urgence et a reconduit à des cohabitations familiales ou communautaires semblables à celles des quartiers précaires et des bidonvilles. Dans les nouveaux appartements généralement de petite taille, chaque ménage a alors disposé, d'une pièce dans un appartement partagé et d'une cuisine commune. Ainsi, le nombre de pièces dans les appartements correspond à ceux des ménages en cohabitation, partageant la cuisine, les toilettes et la salle de bain. D'une forme de cohabitation dans un espace résidentiel « ajustable et adaptable » de leurs anciens quartiers, les ménages sont passés, de façon autoritaire, à une cohabitation dans un espace avec très peu de potentialités d'appropriation. Le rétrécissement, de la sorte, de l'espace habitable, « resserre » les promiscuités, à l'origine de conflits et de tensions permanents au sein des ménages en cohabitation. C'est ainsi que ces différentes familles se sont retrouvées tassées et ligotées, sans possibilité de mobilité résidentielle, dans une mise en tension renouvelée de leur identité, entre une assignation dans leur ruralité et tribalisme supposés et leur forte aspiration à l'urbanité.

Pourtant avant leur « *déportation* » (Safar-Zitoun, Hafiane, 2003) à la Plaine Ouest, cette population, espérant un mieux être, s'était appropriée, d'une certaine façon, le terrain encore en chantier de la cité des « 600 logements ». En effet, à la fin des années 1970, N. Kerdoud (2005) rapporte que les jeunes couples de la ville trouvaient en ces bâtiments, en cours de construction, un lieu où ils pouvaient s'isoler et profiter de leur intimité. Les habitants de l'*Oued Eddhab* venaient alors jusqu'à ces lieux pour faire appliquer leur code d'honneur traditionnel/islamique, en agressant et en expulsant les couples de ce nouveau territoire qui leur était destiné. Ils ont trouvé dans cette confrontation avec

les jeunes et dans leur intolérance collective à ces attitudes inconvenables à leur morale, une façon de signifier que cet espace leur appartient et qu'ils comptent le marquer de leurs normes.

Cette forme d'affirmation identitaire et de marquage territorial de la part des relogés suscite une sorte de sentiment d'insécurité chez de nombreux bônois qui « [...] expriment leurs craintes d'une cohabitation avec des populations venues de l'extérieur » (Kerdoud, 2005). Après les émeutes⁹ du 5 octobre 1988 et l'instauration du pluralisme qui a suivi, la montée du parti politique du Front Islamique pour le Salut (FIS), s'est traduite localement par l'adhésion massive des jeunes relogés. Ils ont renforcé, de la sorte, une identité fondée sur le modèle familial traditionnel et islamique. Mais, cette adhésion était aussi une façon de s'opposer au pouvoir en place qui représentait pour cette population le principal responsable de sa marginalisation. Cependant, dans bien des cas semblables, les milieux populaires qui ont adhéré à ce mouvement du FIS ont pris conscience de l'instrumentalisation et de leur marginalisation, par ce dernier. Toujours est-il que, quelle que soit leur affirmation politique ou les mille preuves de leur urbanité, leur image stigmatisée perdure et reste prédominante à Annaba, elle « [...] symbolise le saccage de la ville attribué à une population étrangère à Annaba, les Baraniyas. Issus du monde rural, [...] [et des] ruraux mal dégrossis » (ibid.). Ce rejet, par le reste des habitants de la ville, consolide le repli sur soi chez cette population et sa stigmatisation (Safar-Zitoun, Hafiane, 2003), ce qui peut la conduire à maintenir une sorte « d'identité d'insurgé » face à l'adversité. Pour notre part, nous faisons l'hypothèse que l'hétérogénéité des itinéraires sociaux au sein de cette population, est à l'origine sans doute d'urbanités multiples.

3.LE "FAIRE AVEC" DES HABITANTS:PRATIQUES ET REPRESENTATIONS

3.1- LA POPULATION "LAISSER POUR COMPTE"

Le renversement de la situation d'accablement des populations par les conditions insoutenables de relogement ne se fait pas longtemps attendre. A ce propos, N. Kerdoud (2005), dans l'un de ses articles, fait remarquer qu'immédiatement après le déplacement de ce corps social provenant du quartier précaire d'*Oued eddhab*, une mosquée est construite illégalement, tout en conservant le même imam, hadj Ammar et le même nom que leur ancien lieu de culte d'El-Takoua. Cette initiative a été menée par cet imam qui a œuvré, pendant plusieurs années, à la bâtir avec de véritables

⁹ Emeutes non contrôlées qui ont affectées les grandes villes du pays et qui se sont soldées par une répression qui a fait de nombreux morts et blessés. Certains analystes considèrent qu'elles correspondent au « printemps arabe » algérien.

matériaux de construction, en récoltant les fonds nécessaires auprès des habitants qui sont de fervents fidèles. Ces résidants ont établi, de la sorte, une correspondance entre leur identité dans l'ancien quartier et le nouveau. Au sein de la Plaine Ouest ils ont reconstitué leurs sociabilités à partir de ce lieu de culte.

Par cette première forte action d'appropriation dans les espaces publics, les relogés pionniers ont finalement réussi à manifester, dans une certaine mesure leur identité muselée. Soulignons que la réalisation d'une mosquée est une pratique fréquente des populations des urbanisations non réglementaires, pour légitimer d'une certaine façon l'occupation illégale du sol et pour décourager les opérations de démolitions par les autorités. Dans ce cas, la mosquée est à la fois l'affirmation de l'identité de ces populations et un lieu repère structurant leurs sociabilités. L'édification de la mosquée marque le commencement de plusieurs autres actions, certes illégales, mais qui marquent néanmoins pour longtemps, avec autant d'aplomb, la traduction d'une forme de réaction, voire de résistance à cette violence réelle subie dès le début de leur relogement.

En 2002, cette mosquée est reconnue par les autorités locales, avec une cérémonie officielle, gratifiée par la présence du wali d'Annaba qui a manifesté, par cet acte d'approbation, la légitimité de cette mosquée. Selon nous, cette première forme d'appropriation des espaces publics ne relève pas d'une volonté de « [...] *ses habitants [qui] tentent d'inventer une "urbanité de la misère" [et] rencontrent la désapprobation du reste de la population* » (Kerdoud, 2005). Elle demeure, d'un côté, l'une des premières formulations d'une identité urbaine territorialisée dans la ville d'Annaba, de « [...] *ces familles [d'origine] rurales [...] se désignant elles-mêmes comme Ärouchs, (littéralement "population de formation tribale ou de groupement de plusieurs tribus")* » (ibid., p. 4) et, d'un autre côté, une manifestation identitaire de ces groupes qui se défendent contre leur instrumentalisation, par les pouvoirs publics, avec des risques d'asservissement. La multiplication des pratiques d'appropriation dans les espaces publics, encouragée par la présence de « [...] *nombreux terrains vagues ou espace de déshérence sont progressivement colonisés en vue de renforcer la sécurité ou d'améliorer l'intimité des familles* » (ibid.).

La cité des *Allemands* ainsi que celle des « 600 logements » deviennent ainsi l'emblème d'une identité, construite dans la contrainte pour les groupes relogés, démunis et plus précarisés dans une assignation à résidence collective. Traités, dans un premier temps, par des « *modalités de réalisation soudaines et brutales, comme un "fait du prince total"* » (Safar-Zitoun, Hafiane, 2003), ces habitants ont réussi, dans un second temps, à s'approprier leur espace résidentiel et à prétendre ainsi, à une légitimité d'appartenance à la ville d'Annaba. Ils renforcent, de ce fait, l'unification de leur identité

face à l'adversité commune qu'ils ont vécus lors du relogement dans des cités caractérisées aujourd'hui par « ...une situation de surpeuplement aiguë » (ibid.).

3.2- LE COMMERCE INFORMEL : POLARITES NECESSAIRES ET RENFORCEMENT DU STIGMATE

Si le vide désertique qui existe entre les immeubles des *Allemands* n'était doté que du seul tracé de la route centrale, il a, néanmoins, fait l'objet d'une expression identitaire, sans précédent et sans conteste, par les habitants de ce quartier, de la cité des « 600 logements » et ensuite, par ceux de la Plaine Ouest en général. Depuis le début des années 1990, un marché informel de fruits et légumes s'est localisé sur le terrain vague situé à proximité des stands du marché légal. En 2001, le terrain vague sur lequel s'est installé ce marché illégal a fait l'objet d'un programme de construction d'un immeuble de logements collectifs, dans le cadre de la politique de l'AADL¹⁰. Un conflit voit, le jour entre les représentants des pouvoirs publics et les marchands ambulants pour qui ce travail constitue l'unique ressource, pour eux et pour leurs familles. Un bras de fer est engagé et ces derniers devaient libérer le terrain très rapidement avant le début des chantiers. Mais ils s'opposent farouchement à cette décision en restant sur les lieux et en maintenant ainsi la pression. Le maire de l'époque leur cède des documents attestant le retour de chacun d'entre eux, dans les futurs locaux commerciaux construits au rez- de chaussée de ce bâtiment.

Prenant en compte la garantie qu'offraient ces documents officiels, ces marchands se sont déplacés sur la rue et les trottoirs adjacents en improvisant un nouveau territoire pour leurs activités. En attendant l'achèvement des travaux, cette situation leur permettait de garder un œil sur ce qui se passe à proximité. En 2002, un nouveau maire est élu à la tête de l'APC d'Annaba et renie les documents fournis par l'ancien maire de la ville. Par conséquent, les marchands ambulants ont construit depuis le début du conflit, une identité de rébellion contre les règlements et le contrôle effectué par la brigade de la police urbaine. Mais c'est surtout contre une complète négation de leur existence qu'ils utilisent les espaces publics pour afficher leur présence forte, pendant près de vingt ans, au sein des *Allemands*.

La commune a réservé à ces travailleurs, à la moitié des années 2000, un lot de terrain en face de l'ancien marché et leur a délivré des documents légaux, pour l'exercice de soixante douze marchands ambulants, pendant une période de douze mois. Ils ont, alors, essayé de construire des boxes, avec du

¹⁰ Agence d'Amélioration et de Développement du Logement

contre plaqué fin pour les séparations murales, de la taule pour la toiture, etc. L'inexistence de compétences dans le domaine des techniques du bâtiment, en plus des frêles économies mobilisées par les concernés à cet objectif, ont fait que ces locaux n'ont pas tenu longtemps face à la pluie, au vent, à la chaleur et au manque d'aération. Le mauvais état de ces établissements de fortune a dégradé la qualité des fruits et légumes, à laquelle ces commerçants tiennent particulièrement, car elle est le gage de fidélisation de leur clientèle originaire de toute la ville. Par conséquent, ils se retrouvent, très vite, sur leur précédent lieu. Ils ne retourneront plus à ce tout nouveau marché où la puanteur, la boue, les filets déchirés, les barres de fer aménagent toujours cette parcelle de terrain. Ils préfèrent, et de loin, rester sur la route et les trottoirs en affrontant vent, pluie, soleil, poussière, pollution, etc. Ces commerçants revendiquent, auprès des représentants de l'Etat, des locaux construits en dur pour quitter la route et les trottoirs. Il est question de leur droit à travailler légalement. L'importance que revêt la reconnaissance de ces marchands et leur activité informelle dans ce conflit devient capitale dans ce jeu de tension entre le « haut » et le « bas ».

3.3- LES POLITIQUES DE RATRAPAGE

En 2006-2007, une opération de lutte pour la propreté des espaces publics à Annaba a été initiée et menée par les hauts responsables de la wilaya. Cette action était une « priorité ». La première expérience a été enclenchée dans le quartier de Sainte-Thérèse¹¹ au nord. C'est ce quartier, exclusivement pavillonnaire, qui a servi de modèle pour déterminer les besoins des autres quartiers de la ville, en matière de bacs à ordures, de programmation des activités de balayage et de nettoyage. Mais, de toute évidence, ce quartier est loin de représenter un exemple similaire à celui des *Allemands*, car les déchets des familles qui résident dans de grandes demeures coloniales, sont suffisamment absorbés par la cueillette quotidienne des camions de collecte des ordures et ce, même, les jours de fin de semaine. La collaboration ponctuelle avec les ingénieurs de la société allemande GTZ¹² dans le transfert des savoir-faire, pendant quelques mois, n'a pas été profitable à des quartiers où la problématique de gestion des déchets dépasse et, de loin, la simple détermination du volume des bacs à ordures et leur simple localisation sur la rue vis-à-vis des portails des villas.

Calquer le résultat de ce premier exemple, sur les autres quartiers où la densité de la population est beaucoup plus élevée que celle de S^{te}-Thérèse, atteste du non voir des pouvoirs publics dans les « priorités » de ces politiques d'« une ville propre pour tous ». Si cette expérience pilote est une

¹¹ Ce toponyme hérité de l'époque coloniale est toujours en vigueur, comme le cas des quartiers : Majestic, Beauséjour inférieur, Beauséjour supérieur, Saint-Cloud, Vue de l'aurore, Plaisance, etc.

¹² Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) est l'agence de coopération technique allemande pour le développement.

réussite dans ce quartier, elle relève d'un échec totale pour ce qui est des nombreux amas de déchets qui marquent la symbolique attachée aux *Allemands* et à l'environnement des habitants de ce quartier. Selon nous, deux raisons sont à l'origine de cet état de fait : premièrement, il y a une occultation totale de la cause de cette situation, à savoir le commerce informel. Si ce dernier est une activité illégale qui impacte fortement le paysage urbain des *Allemands*, il n'en demeure pas moins une réalité que les hauts responsables de la gestion des déchets d'Annaba essayent d'ignorer. Si les marchands informels sont reconnus dans leur diagnostic comme étant une grande source de déchets, la mise en place des solutions sur le terrain se fait, toutefois, sans tenir compte de cette cause principale. Cette dernière est, par la suite, mise en avant dans les discours pour justifier la faillite de cette expérience dans cette partie de la ville.

Deuxièmement, le réajustement des solutions, après une première période d'essai, se fait encore et toujours sur la base de l'expérience pilote dans le quartier de S^{te}-Thérèse où le problème qui demeure, éventuellement, est un point noir¹³ en face de l'entrée de la mosquée, il s'agit ici, surtout de quelques bouteilles en plastique. Toute cette mobilisation qui a profité à S^{te}-Thérèse témoigne clairement des représentations des pouvoirs publics. Elles influent sur l'orientation des nouvelles possibilités d'amélioration urbaines et placent les quartiers nord, de manière générale, comme unique déterminant dans une image valorisante d'Annaba. Dans ce cas précis, c'est par le biais de la propreté que se réalise une distinction de l'image des quartiers ouest, en l'occurrence celle des *Allemands*, où le besoin d'agir sur l'environnement des habitants est amplement plus urgent qu'ailleurs. En marquant ainsi les différenciations, les actions des décideurs locaux permettent d'étendre le contraste dans les images et les identités des quartiers à Annaba.

Un des points essentiels qui caractérise l'intérêt des pouvoirs publics envers les *Allemands* est celui de traduire son amélioration urbaine avec la programmation de deux interventions : l'une de rénovation des canalisations des égouts et l'autre celle du traitement urbain de la voie centrale uniquement. Ces deux opérations suffisent, ainsi, à inclure ce quartier dans les politiques urbaines de 2006. La route centrale n'est sûrement pas un choix fortuit, il atteste de la mise en scène d'un intérêt par « le haut ». Nous voyons, en cela, une manière d'éluder les réelles solutions aux problèmes qui peuvent apporter un véritable changement dans le quotidien des habitants au sein des espaces publics, comme celui, bien préoccupant, des déchets, et des espaces délaissés séparant les immeubles collectifs.

¹³ Un point noir est un le rassemblement de déchets qui se cumulent en un point précis comme un mur, un angle de rue, etc. Il peut être de différentes tailles.

Les hauts fonctionnaires locaux qui déterminent sur quel aspect urbain vont porter les projets d'aménagement, s'appuient sur l'idée que les espaces publics peuvent véhiculer des valeurs (positives ou négatives) dominantes dans les représentations. D'après l'architecte -en charge de l'aménagement de deux projets : celui de la piétonne, au nord dans le quartier de Kouba et celui des espaces publics des *Allemands*, en même temps et à la même période de 2006- la DUC¹⁴ dispose de moyens financiers considérables grâce à ces politiques d'amélioration urbaine. Mais nous découvrons, néanmoins, que la somme de six milliards de centimes (6 millions de dinars algériens) a été affectée au 550 mètres de longueur sur les 8 mètres de largeur de la piétonne et que cette même somme d'argent a été réservée, par la D.U.C, pour l'aménagement des 304 hectares de l'ensemble des quartiers de la Plaine Ouest I et II. Par conséquent, les aménagements et/ou les traitements urbains, dans les espaces publics des quartiers ont toujours capitalisé les inégalités dans la distribution des deniers publics. Ils traduisent, encore, le rapport des élites institutionnelles à un territoire vis-à-vis d'un autre.

CONCLUSION

Les opérations publiques d'habitat, telles que la cité des *Allemands* (ZHUN) ou les anciennes réalisations de grands ensembles à l'époque coloniale, comme celle de Kouba ou plus généralement, les quartiers dits populaires ont longtemps accueilli une population plus ou moins homogène appartenant à la couche sociale aux revenus les plus modestes, à l'exemple des quartiers ouvriers. Ces groupes sociaux ont érigé, avec le temps, une vie communautaire caractérisée vraisemblablement par l'expression de solidarités et de sociabilités fortes.

Cependant, les quartiers populaires en Algérie ont été affectés par les transformations sociétales de ces dernières décennies qui ont sans doute édulcoré la notion de *houma* laissant place à des constructions sociales et identitaires plurielles de ces territoires du quotidien. Malgré leurs différences, les quartiers étudiés abritent actuellement des résidents issus de milieux sociaux divers et le développement des mobilités résidentielles de ces dernières décennies en a renouvelé le peuplement où les familles pionnières ne sont plus majoritaires. Il y a ainsi une certaine distance sociale entre ces derniers et les nouveaux arrivants, qui contrarie dans une certaine mesure la mise en œuvre de sociabilités entre ces deux populations. Par conséquent, le quartier en tant que territoire d'appartenance évolue avec de nouvelles significations et constructions sociales. Les processus d'individuation des ménages et des individus apparaissent aussi à travers leurs discours comme une mise à distance la vie communautaire qu'ils ont connue dans leur quartier d'origine. Le revers de

¹⁴ Direction de l'Urbanisme et de la Construction.

cette vie communautaire est bien qu'elle constitue pour les individus et les familles un contrôle social permanent, pesant et des règles sociales implicites. Les mobilités résidentielles ont permis à de nombreuses populations de s'en affranchir et d'acquérir un certain anonymat qui permet de protéger sa vie privée. Dans une grande mesure, donc, les quartiers populaires ne sont plus le reflet de telles traditions et l'affranchissement est une réalité qui touche un plus grand nombre parmi les habitants, même si les solidarités et les sociabilités sont toujours existantes, mais renouvelées sur un mode électif.

Ainsi, le lien cognitif entre le passé et le présent imprègne les représentations et pratiques des habitants au sein du quartier et de ses espaces publics. Les espaces publics résidentiels se révèlent, de la sorte, d'une importance particulière. Ils dotent les individus du potentiel idéal, matériel et symbolique nécessaires à la réinitialisation de leurs manifestations identitaires et ce même dans un contexte sociopolitique spécifiquement difficile. Les actions urbaines réactualisent un rapport de domination inscrit historiquement et qui a pré-fondé les dites images à l'échelle de la ville. Par conséquent, l'aménagement des espaces publics devient un facteur significatif révélant le traitement différencié des territoires par les pouvoirs en place, selon le contenu social de leur peuplement et les classifications sociospatiales à l'échelle de la ville. Les quartiers dans la ville continuent de se construire par les intérêts que manifestent les actions publiques à leur égard. Ces dernières peuvent exprimer, dans une même période, d'un côté, un intérêt particulier à un quartier ou à une partie de la ville. Cela se traduit par des opérations d'embellissement et de « cosmétique urbaine » fréquentes. D'un autre côté, elles se traduisent avec une grande violence, par exemple vis-à-vis de nouveaux habitants dans un quartier quant à leurs conditions de logement et d'installation. Ces pratiques sont à l'origine de politiques publiques inégalitaires où les deniers publics sont distribués de manière très déséquilibrés dans les actions urbaines. Ces déséquilibres ne font que maintenir des rapports de forces hérités et un antagonisme fondé sur une organisation de la ville qui capitalise une hiérarchisation des groupes sociaux. Ceci nous révèle que les représentations sociales des acteurs publics structurent la logique de leurs actions inégalitaires.

BIBLIOGRAPHIE :

- BENDRAOUA (Faouzia). SOUIAH (Sid Ahmed), 2008, « Quand les pouvoirs produisent de nouvelles marginalités urbaines : les recasés de Nedjma à Oran (Algérie) », in. *Autrepart*, n°45, pp. 173-190.
- CASTELLS (Manuel), 1972, *La question urbaine*, éd. F. Maspero, coll. Les textes à l'appui, 451 p.
- DAVIS (Mike), 2006, *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, coll. Cahiers libres, éd. La Découverte, 250 p.

- GALLETY (Jean-Claude), 2000, « Conclusion », *in. La forme des villes. Caractériser l'étalement urbain et réfléchir à de nouvelles modalités d'actions*, coll. Certu, éd. Tec & Doc, pp. 152-158.
- HAEGEL (Florence). LEVY (Jacques), 1997, « Urbanités : identité spatiale et représentation de la société », *in. CALENGE (Christian). LUSSAULT (Michel). PAGAND (Bernard). (dir.), Figures de l'urbain : des villes, des banlieues et de leurs représentations*, coll. Sciences de la ville, éd, Maison des sciences de la ville, pp. 35-66.
- KERDOUD (Nadia), 2005, *Bengladesh ou Medina? Espaces urbains périphériques et représentations : deux exemples à Annaba et Guelma (Algérie)*, *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 327, mis en ligne le 25 novembre 2005, consulté le 09 janvier 2012. URL : <http://cybergeo.revues.org/3000> ; DOI : 10.4000/cybergeo.3000
- LAMIZET (Bernard), 2002, *Le sens de la ville*, éd. L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 242 p.
- LEVY (Jacques), 1994, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, coll. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 442 p.
- MADANI (Mohamed), 2002, « Villes algériennes. Entre panne de projet et urbanisme de fait », *in. Naqd n°16 : Des Ordres urbains*, pp. 11-26.
- PRENANT (André), 1995, « Permanence ou variations protéiformes de la crise du logement en ville, en Algérie, de l'avant indépendance à l'après Chadli », *in. GALISSOT (René). Moulin (Brigitte). (dir.), Les quartiers de la ségrégation. Tiers monde ou Quart monde ?*, éd. Karthala-institut Maghreb-Europe, pp. 211-242.
- SAFAR-ZITOUN (Madani), 2009, « Les politiques urbaines en Algérie : une réforme libérale inachevée », *in. LE TELLIER (Julien). IRAKI (Aziz), Habitat social au Maghreb et au Sénégal. Gouvernance urbaine et participation en questions*, éd. l'Harmattan. pp. 65-72.
- SAFAR-ZITOUN (Madani). HAFIANE (Abderrahim), 2003, « L'Entre-deux dans les opérations de relogement en Algérie : l'émergence problématique d'un tiers acteur urbain », *in. NAVEZ-BOUCHANINE (Françoise). (coord.), L'Entre-deux des politiques institutionnelles et des pratiques habitantes* (rapport établi pour le Programme PRUD dans le cadre d'URBAMA, Université de Tours, rapport ronéo), pp. 92-125.
- SAIDI (Nadira). BOUKHEMIS (Kaddour), 2006, « Annaba : dynamiques spatiales et politiques urbaines », *in. ZEGHICHE (Anissa). HERIN (Robert). (dir.), Dynamiques des territoires et des sociétés : Actes du colloque d'Annaba (Algérie), 22-23 avril 2002*, coll. Les documents de la maison de la recherche en sciences humaines de Caen, éd. Presses universitaires de Caen, pp. 87-94.
- SALHI (Fatma), 2005, *Gouvernance, logiques d'acteurs et production du logement. Etat des lieux de la ville algérienne*, éd. Publibook, 151 p.
- SEMMOUD (Bouziane), 1995, « Les quartiers de la ségrégation en Algérie : continuité ou rupture », *in. GALISSOT (René). Moulin (Brigitte). (dir.), Les quartiers de la ségrégation. Tiers monde ou Quart monde ?*, éd. Karthala-institut Maghreb-Europe, pp. 243-251.